

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 879f08

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Les ministres de la culture adoptent la déclaration de Bakou

Bakou, 03.12.2008 – Une déclaration finale pour la promotion du dialogue interculturel a été adoptée par les ministres de la Culture des pays d'Europe et de régions voisines à la conférence qui s'est achevée aujourd'hui à Bakou (Azerbaïdjan).

Ce texte résume les perspectives ouvertes par la conférence et insiste sur le pouvoir et le potentiel de la culture au service du dialogue interculturel, de la paix et du développement durable.

Pour le ministre azerbaïdjanais de la Culture et du Tourisme, Abulfaz Qarayev, « la déclaration de Bakou est à même de constituer une base solide pour mener des actions pratiques en Europe et dans les régions voisines en vue de résoudre les problèmes et conflits existants et de promouvoir le respect mutuel entre cultures. »

Abondant dans son sens, Gabriella Battaini-Dragoni, Directrice Générale de l'éducation, de la culture et du patrimoine, de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe et Coordinatrice pour le dialogue interculturel, a estimé que « la déclaration de Bakou aidera à passer des mots aux actes, de la théorie à la pratique du dialogue ».

La déclaration finale mentionne également les accords portant sur le renforcement du processus de coopération lancé à Bakou dans le cadre du Livre blanc et sur la mise au point ou le renforcement d'initiatives pratiques dans le prolongement de la conférence.

[En savoir plus sur la conférence](#)

[Autres informations sur les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la culture et du patrimoine culturel et naturel](#)

Contact presse :

Ulvi Akhundlu, attaché de presse, Division de la presse du Conseil de l'Europe, tél. : +33 (0) 3 88 41 26 38 ; mob. : +33 (0)6 61 14 83 16 ; Ulvi.Akhundlu@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.